

Téléthon 2020 - 2021

Compte tenu des conditions sanitaires que nous traversons, la formule Téléthon ne pourra malheureusement pas se réaliser de façon traditionnelle.

L'association OTM propose aux associations un partenariat consistant à dédier une de leurs activités au bénéfice du Téléthon. **En complément aux initiatives que pourraient proposer les associations à OTM, et pour continuer à faire avancer la recherche**, poursuivre les programmes et les essais en cours puis remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares, **le soutien de tous les Magnycois, leurs familles, amis et voisins est indispensable.**



Aussi, **les bénévoles de l'association OTM vous proposent de venir déposer vos dons de préférence sous forme de chèques à l'ordre de AFM-Téléthon dans une urne dédiée :**

- Du vendredi 27 novembre au vendredi 11 décembre à l'accueil de l'Hôtel de Ville.
- Samedi 5 décembre de 8h à 12h à proximité de la boulangerie du Buisson.
- Samedi 5 décembre de 8h à 12h à proximité de la boulangerie Motté.
- Samedi 5 décembre de 9h à 13h aux entrées du Centre Commercial Intermarché.

Nous savons pouvoir compter sur vos valeurs de solidarité et mobilisation.

Infos pratiques

Pour rappel, 66% du montant des dons faits à l'AFM-Téléthon sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable soit : un don de 30€ vous coûte réellement 10,20€.

Pour information, OTM a vendu 72 douzaines d'huîtres et démarré une collecte lors de la Foire à la Patate organisée par la MJC, le samedi 3 octobre dernier.

Contact

Si vous aussi vous souhaitez aider et soutenir le Téléthon, contactez OTM : otm78114@gmail.com